



Monsieur Julien Duruisseau
Secrétaire général du Sgen-CFDT
15 boulevard de la Paix
BP 1368
51063 Reims Cedex

Paris, le 24 octobre 2018

Monsieur,

EVELYNE PERROT

SENATRICE DE L'AUBE

*MAIRE HONORAIRE DE
DOSCHES*

*CONSEILLERE
MUNICIPALE DE
DOSCHES*

Vous m'avez interpellé au sujet de l'accompagnement des élèves en situation de handicap et plus particulièrement sur la situation des AESH. Pour le département de l'Aube, le nombre d'élèves est en augmentation (+ 126 élèves depuis 2016) et le nombre d'ETP aussi (+ 31.4 depuis 2016).

Il m'a été indiqué que la dotation de 203.8 ETP serait suffisante pour cette année scolaire et qu'elle serait revue pour l'année suivante après un échange avec les professionnels et la MDPH.

L'académie veut que les enfants acquièrent le maximum d'autonomie et ne souhaite pas la freiner, la présence de l'AESH est donc adaptée. Ce sujet doit être amélioré permettant ainsi un meilleur accompagnement des parents et des enseignants (information, formation...).

En ce qui concerne le temps de travail des AESH, il m'a été répondu qu'il était sur 39 semaines.

J'ai demandé à l'inspecteur d'académie d'être attentif à la situation. Je reste, de mon côté, vigilante et n'hésiterai pas à intervenir à nouveau, si nécessaire.

En vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Evelyne Perrot
Sénatrice de l'Aube